

Réunion du 11 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 83

L'an deux-mille vingt-trois, le onze décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Michel SARTHOU (Suppléant de Alain LENGLET), Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM, Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Laurent COUBLUCQ (pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Gérard IRIART (pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Alain LENGLET, Marc PEREZ, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 1 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SA PREFABOS IMPLANTEE A ABOS

Rapporteur : M. Michel DUPUY

La SA PREFABOS est une PME indépendante créée en 1995. Elle œuvre sur le marché de la construction aux côtés des entreprises de gros œuvre et de travaux publics. Elle est spécialisée dans la fabrication d'éléments en béton précontraint et armé. Ses produits principaux sont les prédalles qui constituent les planchers des logements, les poutres (logements, poutres de ponts) et les armatures qui rentrent dans le béton.

L'entreprise dispose de son propre bureau d'études (7 personnes). Elle emploie 49 salariés : 13 sont dans les bureaux (secrétariat, 2 comptabilités, 2 commerciaux, 7 au bureau d'études et 1 au service transports). Les autres sont à la production.

Equipée fortement de machines, ponts roulants, engins de levage, elle s'étend sur 6 ha avec 8 000 m² de bâti dont elle est propriétaire.

L'entreprise sollicite aujourd'hui la communauté de communes de Lacq-Orthez pour accompagner son développement immobilier indispensable au déploiement de 3 pistes de fabrication de prédalles.

En effet, le projet répond à une stratégie bas carbone. A ce jour, l'entreprise effectue 2 cycles de fabrication par jour, un le jour et l'autre la nuit, sur le même outil de fabrication. Dans le but de commercialiser un produit « bas carbone » pour être en phase avec le marché et assurer la pérennité de l'entreprise et des emplois, et répondre aux objectifs environnementaux, l'entreprise a décidé de construire un nouveau hall pour fabriquer l'ensemble de la production le jour en cessant de recourir à un chauffage intensif au gaz (abaissement de la consommation énergétique de 50 %) et en utilisant un ciment bas carbone. Le nouveau process réduira de 61 % les consommations de gaz et de 41 % les consommations électriques.

L'entreprise souhaite également se diversifier en développant un nouveau produit.

Le budget prévisionnel de ce projet est chiffré à 3 356 000 € HT.

Le volet immobilier d'entreprise est aujourd'hui estimé à 351 354,30 € HT. Les dépenses liées au process, y compris la production photovoltaïque, ont été écartées.

Compte tenu du solde de l'enveloppe budgétaire disponible, il est proposé d'attribuer une aide de 35 135,43 € sur l'enveloppe des dépenses éligibles retenue à hauteur de 351 354,30 €, soit un taux d'intervention de 10 %.

En complément, le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques est également sollicité pour intervenir aux côtés de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres décide :

- **d'octroyer** une aide de 35 135,43 €, soit 10 % d'une enveloppe de dépenses éligibles retenue à hauteur de 351 354,30 €,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SA PREFABOS et le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la convention, annexée à la présente délibération, qui fixe les modalités de versement de ladite aide.



Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT